

REFERENCE:GH/fup-122

18 avril 2018

Cher Monsieur Boukili,

En ma qualité de Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales du Comité des droits de l'homme, j'ai l'honneur de me référer à l'examen du sixième rapport périodique du Maroc par le Comité lors de sa 118<sup>ème</sup> session en octobre-novembre 2016.

A la fin de ladite session, les observations finales adoptées par le Comité (CCPR/C/MAR/CO/6) ont été transmises à l'Etat partie. A ce sujet, vous vous rappellerez qu'au paragraphe 52 des observations finales, le Comité avait sollicité dans un délai d'un an des renseignements sur la suite que l'Etat partie aura donnée aux recommandations figurant aux paragraphes 18 (*lutte contre le terrorisme*), 24 (*interdiction de la torture et des mauvais traitements*) et 42 (*liberté d'association et activités des défenseurs des droits de l'homme*) des observations finales.

Au cours de sa 122<sup>ème</sup> session (mars-avril 2018), le Comité a noté que les informations requises n'avaient toujours pas été reçues et a donc pris la décision d'envoyer à l'Etat partie une lettre de rappel.

L'Etat partie est invité à soumettre lesdites informations pour le **18 juillet 2018**. A l'occasion de sa réponse, l'Etat partie est également invité à ne pas soumettre les mêmes informations que celles déjà fournies précédemment au Comité mais plutôt de se concentrer sur les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations sélectionnées pour la procédure de suivi depuis l'adoption des observations finales le 2 novembre 2016.

Une version électronique en format Word de ces réponses écrites devrait être adressée au Secrétariat du Comité des droits de l'homme ([ccpr@ohchr.org](mailto:ccpr@ohchr.org)). Le rapport de suivi ne devrait pas dépasser les 3.500 mots.

Le Comité attend avec intérêt la poursuite de son dialogue constructif avec l'Etat partie quant à la mise en œuvre du Pacte.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma plus haute considération.



Mauro Politi

Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales  
du Comité des droits de l'homme

M. Hassane BOUKILI  
Ministre plénipotentiaire (Affaires humanitaires et Droits de l'homme)  
Représentant permanent adjoint  
Chargé d'affaires a.i.  
Courriel: [maroc@mission-maroc.ch](mailto:maroc@mission-maroc.ch)

